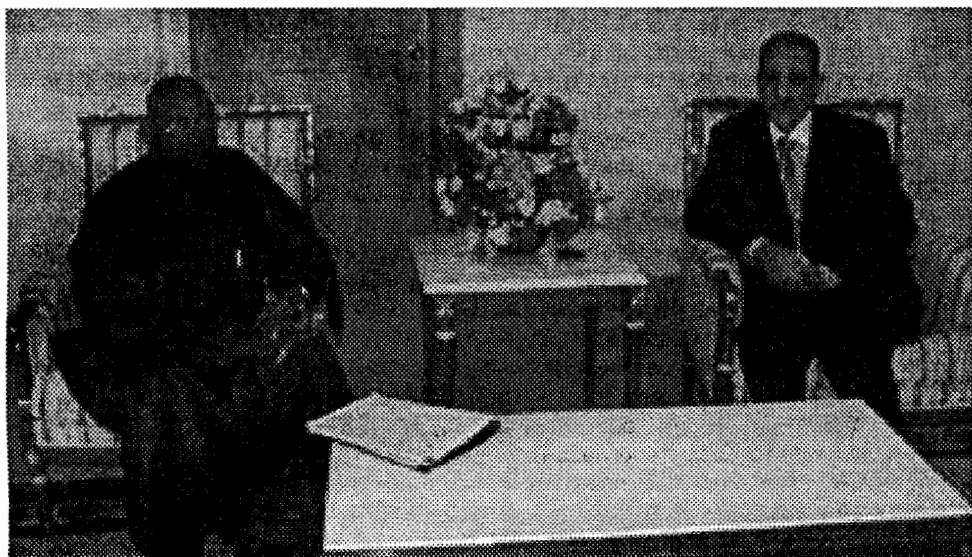


Déportés et passif humanitaire VERS UN DEBUT DE SOLUTION



Le président du CMJD Chef de l'Etat
le Colonel Ely Ould Mohamed Vall avec Me Diabira Maroufa.

L'engagement 14 sur les 24 pris par la Mauritanie devant l'Union Européenne stipule que "les autorités de la transition s'engagent à lancer le processus de création d'une commission nationale indépendante des droits de l'Homme. Elles s'engagent également à faciliter le retour des réfugiés dont la nationalité Mauritanienne est établie et à prendre des mesures nécessaires pour leur réintégration dans leurs droits, y compris dans le cas des fonctionnaires."

Au sujet des réfugiés, il n'est pas question du retour organisé sous l'égide du HCR préconisé par les associations de déportés et certaines ONG de défense des droits de l'Homme: Il y a toute fois une évolution dans le discours des autorités sur ce sujet.

Il n'est plus, en effet, question de " les portes de la Mauritanie sont ouvertes à tous ses citoyens " mais " de facilitation du retour des réfugiés " et " de mesures nécessaires pour leur réintégration dans leurs droits. "

L'envoyé spécial de l'Union Africaine auprès des autorités mauritaniennes, Vijaj Makhan, a déclaré, à en croire la PANA, mercredi dernier que "l'Union Africaine est favorable au retour des réfugiés et déportés mauritaniens se trouvant au Sénégal et au Mali et au règlement global du passif humanitaire du régime déchu le 03 août ". Et toujours, selon la PANA, M. Makhan a annoncé que l'Union Africaine va envoyer prochainement une mission en Mauritanie, au Sénégal et au Mali pour étudier les meilleurs moyens en vue de trouver une solution à cette question. Makhan a ajouté que " même si tout le passif humanitaire ne peut pas être résolu pendant la période de transition jugée courte, il serait bon d'entamer des démarches pour un début de solution à ces questions ".

Sans prétendre être dans le secret des dieux, on peut penser que les audiences accordées par le Président du CMJD, vendredi dernier, à Boubacar Ould Messaoud, président de SOS Esclaves, Me Fatimata M'baye de l'AMDH et Diabira Maroufa, président du groupe des études et recherches sur la démocratie et le développement économique et social (GERDES) vont dans le sens des "démarches pour un début de solution" dont a fait état l'envoyé spécial de l'Union Africaine dans notre pays. Ces trois Ong nationales de défense des droits de l'Homme font en effet parties de celles qui se sont appropriées le dossier des veuves, des déportés et les questions de droits humains pendantes. Elles font parties aussi de ceux qui ont refusé une transition 100% électorale. Il n'est pas exclu donc qu'avant la fin de cette transition, des actes forts allant dans le sens du règlement de ces questions soient posés. Il n'est pas exclu également que la Commission Nationale Indépendante chargée des Droits de l'Homme se saisisse du passif humanitaire et d'autres questions pour envisager des solutions.